



Le 30 octobre 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
PHASE 2 – Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP
et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de
Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre référence : R053575 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur informe la Régie qu'une demande amendée ainsi que les affirmations solennelles au soutien de la demande de traitement confidentiel de l'entente déjà transmise à la Régie, seront produites auprès de la Régie dans la semaine du 16 novembre 2020, le tout après consultation auprès de l'entité RTA.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY
JOT/jg

c.c. Me Pierre Grenier